



Doc. 487

15 avril 1956

Politique européenne commune vis-à-vis de l'Est

Rapport

Commission des questions politiques et de la démocratie

Rapporteur: M. Lodovico BENVENUTI, Italie

1. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a un caractère préliminaire. La commission en a approuvé la charpente, les grandes lignes politiques, ainsi que la présentation des arguments à débattre. De plus, elle a autorisé le rapporteur à le présenter comme introduction au débat en Assemblée plénière. Ce rapport n'ayant pas été entériné par un vote de la commission, il n'entraîne pas, de ce fait, l'approbation par chacun des membres de la commission de toutes les opinions qu'il présente. L'Assemblée ne sera d'ailleurs appelée à se prononcer sur les termes d'une résolution qu'à sa session d'octobre. Cette pratique, qui a déjà été admise par l'Assemblée, permet à ce rapport d'être plus qu'un document d'information, aussi complet qu'il puisse être, sans pour autant engager la commission avant qu'à la faveur du débat tous les arguments proposés aient été largement débattus.

2. Les deux débats de politique étrangère de l'année 1955 portaient essentiellement sur les trois points figurant à l'ordre du jour des deux grandes conférences Est-Ouest de Genève :

2.1. l'établissement d'un système de sécurité européenne et la réunification allemande;

2.2. le désarmement; et

2.3. les contacts économiques et culturels entre l'Est et l'Ouest. A la suite de ces conférences, la politique et la diplomatie soviétiques ont porté leur activité sur d'autres régions. Dans l'opinion de la commission des Affaires Générales, il faut examiner, dans le cadre général des rapports Est-Ouest, toutes les actions de la politique soviétique, quelle que soit la région où elles se manifestent. Il apparaît, en effet, que l'U. R. S. S. considère tout problème régional en fonction du conflit mondial. L'Occident doit faire de même.

3. Voilà pourquoi la commission a jugé utile d'approfondir et d'élargir le débat, en analysant les différents problèmes de secteur dans le cadre d'une conception générale. Ces problèmes découlent de certains événements intervenus depuis le dernier débat de l'Assemblée, à savoir :

3.1. la Conférence de Genève d'octobre et de novembre 1955 et ses suites;

3.2. l'offensive diplomatique et économique de l'U. R. S. S. dans le Sud-Est asiatique et dans le Moyen-Orient;

3.3. le XXe Congrès du parti communiste de l'Union Soviétique et sa portée idéologique et pratique.

4. Le dessein de placer tous les problèmes affectant les rapports entre l'Est et l'Ouest dans un cadre général ne peut être interprété — la commission a fortement insisté sur ce point — comme un affaiblissement de l'intérêt qu'elle porte aux conflits existant en Europe et notamment à la réunification allemande, objectif dont la commission tient, dès le début, à souligner une fois de plus l'importance essentielle.



1.1. PREMIÈRE PARTIE - Analyse des événements

1.1.1. CHAPITRE Ier - La Conférence de Genève et ses suites

5. La seconde Conférence quadripartite de Genève, à l'échelon des ministres des Affaires Étrangères (octobre-novembre 1955), s'est soldée à propos des trois points à l'ordre du jour par un échec complet¹. (a) Sécurité en Europe et réunification de l'Allemagne

6. Les puissances occidentales ont fait valoir :

6.1. que l'O. T. A. N. et l'U. E. O. sont des organisations purement défensives;

6.2. que loin de constituer une menace pour la paix, elles contribuent à assurer non seulement la sécurité des pays qui en sont membres, mais celle de tous les Etats;

6.3. que cette assurance découle des diverses limitations et restrictions assumées par les Membres de l'U. E. O., ainsi que des restrictions à l'action individuelle que le système de l'O. T. A. N. impose à ses Membres;

6.4. que dans l'hypothèse où une Allemagne réunifiée choisissait de s'associer à ces organisations, les restrictions et contrôles que celles-ci comportent augmenteraient, plutôt que d'affaiblir, la sécurité de l'Union Soviétique. Pour répondre aux inquiétudes manifestées par l'Union Soviétique pour sa sécurité, les puissances occidentales se sont néanmoins déclarées prêtes à « aller plus loin pour tenir compte des préoccupations exprimées par le Gouvernement de l'Union Soviétique »². Elles ont proposé, à cet effet, la conclusion d'un traité de sécurité simultanément avec celle d'un accord sur la réunification de l'Allemagne. Ce traité comprendrait à la fois :

6.4.1. une renonciation à l'emploi de la force;

6.4.2. l'engagement de retirer l'assistance à tout agresseur ;

6.4.3. la création d'une « zone de tension réduite » dans laquelle les forces et les armements seraient limités ;

6.4.4. une obligation d'agir contre toute agression (obligation par laquelle les États-Unis par exemple — et l'on comprend une certaine perplexité outre-atlantique — seraient appelés le cas échéant à protéger l'U. R. S. S. contre une attaque). Certaines de ces garanties pourraient même devenir effectives avant que l'Allemagne ne procédât à son libre choix, en échange simplement de l'accord soviétique sur les élections libres.

7. En se rapprochant ainsi du point de vue des Soviétiques, les Occidentaux ont tenu compte du lien entre la réunification de l'Allemagne et l'établissement d'un système de sécurité. Cette attitude répondait à la lettre aux termes de la directive rédigée en ce sens sur les instances de l'Union Soviétique, lors de la conférence de juillet.

8. En dépit de cette concession occidentale à la thèse soviétique lors de la conférence d'octobre, l'attitude soviétique s'est nettement traduite par un recul. Elle a refusé d'assurer la réunification de l'Allemagne au moyen « d'élections libres », alors qu'elle s'y était engagée, aux termes de la directive de juillet, à la suite du lien établi entre la réunification et l'institution d'un système de sécurité. Bien plus, les Russes n'ont même pas tenu compte de ce lien. Ils se sont, par contre, efforcés de faire accepter par les Occidentaux une série de mesures destinées à stabiliser le statu quo en Allemagne et en Europe (traité général de sécurité collective en Europe, dont les deux Allemagnes seraient membres; renoncement au recours à la force; garantie de non-agression) et, par conséquent, à réaliser un affaiblissement du dispositif de sécurité de l'Occident (arrêt de mesures de réarmement en Europe occidentale). Pour mieux obtenir les engagements qu'ils désiraient de l'Occident à cet effet, ils tentèrent d'isoler le problème de sécurité en désaisissant les quatre puissances de la réunification allemande : les deux « États souverains » de l'Allemagne devraient eux-mêmes en fixer les modalités. Or, cette thèse suppose la reconnaissance du Gouvernement de Pankow. Ce Gouvernement n'est pas issu d'élections libres, et la reconnaissance d'un tel régime totalitaire serait incompatible avec l'appel occidental à des élections libres dans l'ensemble de l'Allemagne. Les pays membres de l'O. T. A. N. ont d'ailleurs déclaré par les Accords de Paris qu'« ils considèrent le Gouvernement de la République Fédérale comme le seul Gouvernement allemand librement et légitimement constitué et habilité de ce fait à parler au nom de l'Allemagne en tant que représentant le peuple allemand dans les affaires internationales »³. Les

1. Voir AS/AG (7) 31 : Document d'information sur la Conférence de Genève.

2. Propositions des Gouvernements de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique déposées le 28 octobre 1955 à Genève (voir Doc. AS/AG (7) 31, p. 23).

Occidentaux repoussèrent toute disjonction entre les deux problèmes et restèrent sur leur position. En effet, si le statu quo en Allemagne et en Europe était maintenu, des garanties nouvelles et spéciales de sécurité ne présenteraient à leurs yeux aucune justification.

9. L'U. R. S. S. considère la partie orientale de l'Allemagne comme une tête de pont d'où elle espère gagner ultérieurement l'Allemagne entière. Une fois l'Allemagne unifiée absorbée dans son orbite, le reste de l'Europe ne pourrait plus lui opposer de résistance. Pour ménager une telle évolution, elle déclare ne pas s'opposer en principe à la réunification de l'Allemagne, mais demande aux Occidentaux des contreparties pour son accord. Or, les Occidentaux, qui ont reconnu la République Fédérale d'Allemagne comme Etat souverain et soutiennent fermement le désir allemand de réunification, ne font que demander ce qui est un droit de tout peuple : parvenir à son unité nationale et se gouverner selon ses désirs. C'est un droit légitime qui n'a pas à être soumis à des marchandages. De plus, les Occidentaux ne demandent que l'exécution des engagements pris dans l'Accord de Potsdam⁴, tout comme leur demande pour des élections libres dans les pays de l'Europe centrale et orientale ont pour fondement l'Accord de Yalta. Néanmoins, les Occidentaux se sont déclarés disposés à satisfaire les inquiétudes manifestées par l'Union Soviétique pour sa sécurité. Mais il faut constater que les prix demandés en contrepartie de la réunification, comme ceux pour la conclusion d'un accord de désarmement, ont en tout cas pour effet l'affaiblissement unilatéral, politique et militaire, de l'Occident.

10. Du point de vue politique, l'Union Soviétique demande que le Conseil pan-allemand (ayant autorité pour l'ensemble du pays) soit composé à part égale des représentants de la République Fédérale d'Allemagne et de la République Démocratique Allemande, bien que la population de la première dépasse de plus de deux fois celle de l'autre et que ses représentants soient librement élus par la population, tandis que ceux de l'Allemagne orientale sont pratiquement désignés par la direction du parti unique soviétisé. Les reconnaître sur un pied d'égalité avec les premiers équivaldrait à admettre, contrairement aux Accords de Yalta et de Potsdam, la dictature d'un parti unique. Comment peut-on, dans ces conditions, parler de concessions réciproques pour la réunification? Du point de vue militaire, l'U. R. S. S. demande, après une période déterminée, la dissolution de l'O. T. A. N. et de l'U. E. O. en échange de celle de l'Organisation du Traité de Varsovie. Or, l'O. T. A. N. fut la réaction, combien tardive, de l'Occident contre la soviétisation forcée de l'Europe orientale, à laquelle le Pacte de Varsovie n'a ajouté qu'une couronne de papier. Aussi longtemps que subsistera en Europe orientale l'état de fait actuel, qu'il soit couvert par un traité ou non, l'abandon de l'O. T. A. N. représenterait un hara-kiri occidental. L'O. T. A. N. est l'organisation militaire permanente, en temps de paix, de la sécurité collective garantie par le Pacte de l'Atlantique Nord. Cette organisation ne deviendra inutile que le jour où le dernier soldat de l'armée rouge aura regagné le sol de l'U. R. S. S., y compris ceux qui portent l'uniforme d'un pays satellite. Ce jour, l'Europe recouvrera son équilibre naturel détruit par l'avance soviétique jusqu'à l'Elbe, avance dont l'O. T. A. N. doit empêcher les conséquences néfastes. Si, avant ce jour, la dissolution de l'O. T. A. N. représente un net affaiblissement de la position occidentale, il en serait de même d'un retrait simultané et réciproque des forces étrangères du territoire allemand. La géographie européenne condamne tout parallélisme dans ce rapport. Un retrait des troupes soviétiques de 250 kilomètres les porterait sur de nouvelles bases sensiblement aussi efficaces qu'auparavant, alors qu'un tel retrait des troupes occidentales les adosserait à la mer, rendant toute défense impossible. Cette situation conduirait certainement les Etats-Unis à adopter la stratégie périphérique.

11. Il a enfin beaucoup été question dernièrement d'une autre solution du problème allemand que certains milieux croient acceptable aux Soviétiques, thèse qui n'a d'ailleurs pas de confirmation formelle de la part de Moscou. L'Allemagne réunifiée pourrait être sauvegardée par un système de sécurité collective, établi dans le cadre de l'O. N. U. Elle renoncerait comme prix de son unification aux organisations militaires existant des deux côtés. Cette solution, si elle est appliquée tant que subsiste dans les pays satellites de l'Europe orientale l'état de fait actuel, se traduirait également par un grave affaiblissement unilatéral de l'organisation de défense occidentale qui ne comprendrait plus, comme partenaire, la République Fédérale d'Allemagne avec son territoire. Ce préjudice affecterait, en fin de compte, non seulement la sécurité de l'Allemagne, mais celle de l'Europe occidentale tout entière. La garantie de sécurité réelle que donne actuellement à l'Allemagne occidentale la présence d'une armée intégrée, d'un quartier général et de plans de défense commune, serait remplacée par une garantie basée uniquement sur des engagements contractuels d'assistance. Ces derniers engagements ne produiraient probablement leurs effets militaires qu'une fois l'agression consommée. En

3. Accords de Paris, 23 octobre 1954. Résolution d'Association du Conseil de l'Atlantique Nord à la déclaration tripartite de Londres du 3 octobre 1954.

4. « Tous les partis politiques démocratiques, avec droit de réunion et de discussion publique, seront autorisés et encouragés dans toute l'Allemagne » - II, A, 9 II ; « Pendant la période d'occupation, l'Allemagne sera traitée comme une entité économique unique » - II, B, 14.

abandonnant le territoire actuel de l'Allemagne orientale, l'actuel système militaire soviétique en Europe orientale ne subirait pas de modifications radicales. (Pour des raisons stratégiques, l'Allemagne orientale est moins importante pour le système oriental que l'Allemagne occidentale pour le système occidental).

12. Ce serait à tort que l'on pourrait reprocher à la commission une conception trop rigide, car elle envisage la possibilité de toute solution réaliste pour parvenir à la réunification de l'Allemagne sous la seule réserve de ne pas affaiblir unilatéralement la position défensive de l'Occident. Sous cette réserve, qui lui semble bien légitime, elle accueille la proposition de création d'une « zone de tension réduite », ainsi que toute autre proposition qui concourt au même but, à savoir de donner à l'U. R. S. S. le maximum d'assurances que sa sécurité n'est pas menacée.

13. C'est un paradoxe que la sécurité soviétique, dans l'opinion des dirigeants de l'U. R. S. S., suppose l'insécurité occidentale. Faut-il en déduire par là que Les pays de l'Europe du Sud-Est qui, dans le passé, fournissaient des matières premières et des réserves humaines à l'Allemagne, constituent aujourd'hui avec l'U. R. S. S. une barrière solide contre toute éventuelle agression de la part des revanchards allemands. » Il semble que c'est là l'expression de la position véritable qui n'est affirmée qu'à l'usage interne, tandis qu'à l'extérieur, les Soviétiques répandent le slogan de l'« encerclement » qu'ils estiment plus efficace.

14. La vérité est que l'U. R. S. S. veut, par ce slogan, empêcher l'unification européenne qui dresserait une barrière devant ses ambitions politiques. Par les assurances que les Occidentaux s'efforcent de donner à l'U. R. S. S., ils essayent de la convaincre que leur système défensif n'est pas dirigé contre elle, mais tend à préserver le monde libre d'une évolution semblable à celle qui a affecté les pays de l'Europe centrale et orientale. La communauté européenne, de son côté, consacre, par le système d'intégration qu'elle suppose, l'impossibilité du retour du nationalisme et la garantie — aussi bien pour les pays à l'intérieur du système que pour ceux qui n'en sont pas — d'une stabilité pacifique. On peut supposer que l'U. R. S. S. accepterait cet ensemble de garanties dès lors qu'elle aurait compris que ses ambitions politiques sont irréalisables, c'est-à-dire qu'elle n'obtiendrait jamais ni une consécration du statu quo en Allemagne ou en Europe orientale, ni une extension de sa zone d'influence sur l'Europe libre, et qu'elle ne pourrait jamais empêcher l'unification de l'Europe.

15. Pour en convaincre l'U. R. S. S., les puissances occidentales devraient maintenir strictement leurs positions. L'Assemblée, de son côté, pourrait réaffirmer :

15.1. l'urgence de la réunification de l'Allemagne;

15.2. le caractère insuffisant et dangereux de tout accord sur l'Europe avec l'U. R. S. S., qui ne comprendrait pas cette réunification;

15.3. le droit à l'indépendance nationale et à la liberté politique pour les peuples de l'Europe centrale et orientale.

(b) Désarmement

16. L'établissement d'un système de sécurité européenne doit donc, aux yeux de l'Assemblée, rester indissolublement lié à la réunification de l'Allemagne. Quel est le lien entre cette réunification et la conclusion d'un accord sur un désarmement mondial, général et contrôlé? L'opinion de la commission des Affaires Générales est qu'il faut respecter un parallélisme entre les activités tendant à ces deux objectifs. Le désarmement est logiquement lié à l'élimination des causes qui ont obligé les Occidentaux à mener une politique de réarmement. Ce principe fondamental posé, la commission s'est encore prononcée sur le point suivant : dans toute phase de négociation, il faut veiller à ce que :

16.1. aucun accord sur le désarmement ne comporte une reconnaissance du statu quo ;

16.2. aucun accord sur le désarmement ne contienne de mesures discriminatoires susceptibles de mettre en danger les droits fondamentaux, l'égalité de traitement et la sécurité du peuple allemand.

17. Il ne faut jamais oublier que le but essentiel du réarmement occidental a été le rétablissement de l'équilibre dans la situation militaire et stratégique. Or, un tel équilibre, qui tend à assurer à tous les peuples la même sécurité, défavorise des pays qui, comme l'U. R. S. S., pratiquent une politique d'expansion territoriale. L'équilibre peut être réalisé, soit au niveau le plus haut des armements (et c'est la course aux armements), soit au niveau le plus bas. Son rétablissement au niveau le plus bas représenterait pour l'Occident la solution idéale pour les deux raisons suivantes :

17.1. Parce que de grandes disponibilités seraient ainsi libérées pour le progrès économique et social. Dans l'U. R. S. S., en raison de son régime dictatorial, des problèmes de cette nature peuvent être renvoyés indéfiniment, si la raison d'État l'exige.

17.2. Le système économique occidental est fondé sur la libre initiative, même si l'intervention de l'État a aujourd'hui pris une importance plus grande. L'initiative ne se développe que dans un climat de sécurité. Le désarmement mondial créerait ce climat et favoriserait ainsi l'expansion de l'économie du monde libre. Voilà pourquoi l'U. R. S. S. n'a pas jusqu'ici montré trop d'empressement à aboutir à un accord sur le désarmement général et contrôlé.

18. L'obstacle le plus difficile en matière de désarmement a toujours été le problème du contrôle. Un désarmement non contrôlé ou mal contrôlé signifierait un désarmement unilatéral de l'Occident. L'immense extension du territoire russe donne déjà aux Soviétiques la possibilité d'éviter le contrôle si tel était leur désir. De plus, il faut se rappeler une distinction essentielle entre le monde libre et le monde totalitaire : dans chaque pays libre il existe une opinion publique, un parlement, une presse indépendante et la faculté de communiquer avec les pays voisins. Toute violation d'un accord sur le désarmement et toute intention belliqueuse seront immédiatement dénoncées. Il n'en est pas de même d'un pays totalitaire qui peut facilement déclencher une guerre, sans être retenu par ces facteurs de contrôle. Puisque ces alliés intérieurs du désarmement y font défaut, l'observation de tout accord dépend uniquement de l'efficacité du contrôle.

19. Il est techniquement possible d'instaurer sur la production courante d'armements un système de contrôle international avec une efficacité presque totale. A cet effet, l'organisme de contrôle doit être doté de pouvoirs non limités d'enquête et d'inspection directe sur tous les territoires et dans toutes les installations de pays adhérant à l'accord. Cependant, on n'a pas encore trouvé de moyens techniques qui assurent la découverte de stocks clandestins d'armes atomiques. Il est impossible de désarmer du moment que subsistent de telles lacunes. Pour éprouver, par des mesures restreintes, l'efficacité d'un système de contrôle, les Occidentaux ont proposé des projets limités tels que celui du « ciel ouvert » présenté par le président Eisenhower. Lors de la Conférence de Genève, les délégués soviétiques s'opposèrent à de tels projets tant qu'un programme général n'aurait pas été conclu. Depuis, une nouvelle réunion du Sous-Comité du Désarmement des Nations Unies s'est ouverte à Londres.

20. Le nouveau plan franco-britannique prévoit le blocage immédiat des armements, la limitation des expériences nucléaires, ainsi que l'interdiction totale de la fabrication et de l'utilisation des armes nucléaires, sauf en cas de défense contre l'agression. Il tend, dans une dernière phase, à la destruction complète des stocks d'armes nucléaires. Les contre-propositions soviétiques retiennent l'idée d'inspection aérienne réciproque proposée par le président Eisenhower mais, dans le cadre d'un plan général, elles cessent de mettre l'accent sur le désarmement nucléaire. Le nouveau point de vue soviétique serait que, si les armements classiques peuvent être limités grâce à un système de contrôle, les grandes lignes de cet accord pourraient être étendues au désarmement atomique. Ce plan reprend l'idée, abandonnée par Sir Anthony Eden, de la constitution d'une zone tampon des deux côtés de l'Elbe, comprenant les territoires des deux parties de l'Allemagne (dont l'unification n'est donc pas prévue) et ceux des Etats voisins de l'Allemagne, zone dans laquelle seraient interdites toutes les armes atomiques et à l'hydrogène. Les Etats-Unis ont proposé pour la première fois une limitation immédiate de la production d'armes atomiques. Ils suggèrent de limiter les essais d'armes atomiques et de lier les réductions des armements et des effectifs classiques à celles des armes nucléaires : il s'agit d'un blocage partiel des stocks d'armes nucléaires qui résulterait en leur amenuisement graduel.

21. Quoi qu'il en soit de ces nouvelles propositions, leurs détails sont actuellement trop peu connus pour permettre une interprétation. Toutefois, le fait que les Soviétiques aient renoncé à demander comme condition préalable l'élimination des armes nucléaires, semble confirmer l'opinion de certains observateurs selon laquelle il existerait maintenant pour la première fois une possibilité de rapprochement sur une des questions qu'implique le désarmement (armements conventionnels). Deux raisons sont citées pour expliquer ce changement de l'attitude soviétique :

21.1. l'évolution moderne des armements aurait atteint un point où toute guerre signifierait une destruction universelle. Chaque pays se garderait donc de la déclencher. De plus, la stratégie atomique tend à dévaluer les armements conventionnels qu'on peut alors plus facilement réduire;

21.2. l'U. R. S. S. aurait décidé de consacrer une partie de ses forces à une offensive économique auprès des pays sous-développés. Il serait alors préférable pour elle de réduire l'effort d'armements pour permettre à l'industrie lourde de destiner une partie de sa production aux exportations.

22. La commission unanime a souhaité que l'espoir de parvenir à un accord sur le désarmement s'affermisse. A cet effet, les puissances occidentales devraient saisir toute occasion qui permettrait un progrès. Il est vrai que, si on aboutissait à un accord, cela demanderait de la part des dirigeants soviétiques une révision de leurs conceptions fondamentales : il est contre la nature des régimes totalitaires d'admettre une réduction de leur propre puissance militaire et de consentir à un contrôle efficace exercé sur le territoire national par des étrangers. La signature par l'U. R. S. S. d'un accord de désarmement véritable aurait des

conséquences énormes parce que celui-ci équivaldrait à un abandon de l'élément de force militaire dans la politique soviétique, élément qui revêt, du point de vue psychologique, une grande importance pour tout pays expansionniste.

(c) Développement des contacts entre l'Est et l'Ouest

23. Aucun résultat ne fut obtenu lors de la Conférence de Genève dans le domaine des contacts entre les deux mondes, bien qu'il fût considéré comme étant le plus facilement abordable. Les Soviétiques proposèrent l'élimination des restrictions commerciales occidentales, mais concentrèrent en réalité leur attention uniquement sur celles établies pour des raisons stratégiques. Quant au libre échange des idées, ils étaient prêts à accepter un certain développement sous les conditions suivantes :

23.1. L'État soviétique déterminerait lui-même ce qui peut pénétrer en U. R. S. S. en tant que publications, émissions radiophoniques, pièces de théâtre, expositions;

23.2. Des échanges de voyages devraient être organisés de façon à convaincre les touristes étrangers du bien-fondé du socialisme soviétique, mais en tout cas pas à propager des idées occidentales en U. R. S. S. ; de même aucune liberté ne serait concédée au citoyen soviétique pour propager en U. R. S. S. le résultat objectif de ses voyages en Occident;

23.3. Les accords portant sur des échanges devraient être conclus sur une base bilatérale, ce qui permet un contrôle plus facile, et non pas sur une base multilatérale, tels que ceux conclus au sein de FUNESCO et du Conseil de l'Europe.

24. En fait, aucune réciprocité ne peut exister dans ce domaine entre un pays libre et un pays totalitaire. Dans ce dernier, il n'y a pas de liberté de voyager à son gré, de prendre contact avec les habitants, d'enquêter, ou même de téléphoner. Pour réaliser une réciprocité, des mesures toutes particulières de libéralisation devraient être prises par le Gouvernement soviétique dans le domaine culturel et touristique, ce que le Gouvernement de Moscou n'a aucunement l'intention de faire. On comprend qu'il puisse craindre la désintégration de la société communiste. La réciprocité revêtant moins d'importance dans ce domaine que dans celui du désarmement, la commission a estimé que l'Occident devrait saisir toute chance de soulever, ne fût-ce que légèrement, le rideau de fer en faveur des contacts culturels. Il en profitera toujours si quelques-unes de ses idées pénètrent en U. R. S. S. L'image faussée, imposée au peuple russe, des démocraties occidentales pourrait ainsi être corrigée.

(d) Offre soviétique de traités d'amitié

25. L'intransigeance soviétique au cours de la Conférence de Genève ayant sérieusement ébranlé la confiance de l'opinion publique mondiale dans la volonté de détente soviétique, le maréchal Boulganine prit l'initiative, en janvier 1956, de lancer une nouvelle « offensive de paix ». Elle consistait dans l'offre, aux États-Unis d'abord, ensuite également à la Grande-Bretagne et à la France, de traités d'amitié et de coopération et cela bien que le Soviet Suprême eût abrogé les traités existant avec la France et la Grande-Bretagne depuis l'après-guerre, il y avait de cela seulement quatre semaines.

26. On peut supposer que ces offres, contenues dans une correspondance échangée avec le président Eisenhower, étaient beaucoup moins destinées à ce dernier qu'aux milieux dirigeants et à l'opinion publique des pays « non engagés ». En misant sur le manque de mémoire de l'opinion publique, qui ne retient pas les événements d'un passé même récent, les dirigeants soviétiques se sont présentés comme les champions de la conciliation. Ils y ont même réussi dans une certaine mesure, ainsi que le prouve l'idée largement répandue qu'il existerait un « monopole soviétique » d'offensive de paix. Le contraire est plutôt vrai. Rappelons que, depuis la fin de la guerre mondiale, il y a eu la guerre en Grèce, la guerre en Corée, la guerre en Indochine, sans compter le fait que les pays de l'Europe centrale et orientale ont été soumis par la force au système soviétique. Par contre, aucune agression ne peut être mise au compte des pays occidentaux. Un mensonge ne devient pas une vérité à force de le répéter.

27. Pourquoi l'intention du partenaire soviétique serait-elle plus amicale et plus coopérante après avoir signé un tel traité qu'elle ne l'a été à la suite de la signature par l'U. R. S. S. de la Charte des Nations Unies? Cette dernière engage également ses Membres à une politique d'amitié et de coopération. L'offre impromptue de tels traités bilatéraux rappelle d'ailleurs fâcheusement le précédent d'Hitler qui, à la veille de la dernière guerre, multipliait ses offres de pactes d'amitié et de non-agression à tous les voisins qui devaient bientôt être ses victimes.

28. En conclusion, il faut constater qu'en dépit de tous les espoirs qu'elles ont suscités, les deux Conférences de Genève ont laissé subsister sans modification aucune tous les conflits entre l'Est et l'Ouest. Si les négociations qui se déroulent actuellement au sein de l'O. N. U. sur le désarmement font apparaître la perspective d'un progrès réel, une nouvelle conférence quadripartite pourrait être envisagée. A défaut d'une telle perspective, on ne voit pas ce qu'une telle conférence pourrait apporter de neuf dans les circonstances actuelles.

1.1.2. CHAPITRE II - L'offensive diplomatique et économique de l'U. R. S. S. dans le Sud-Est asiatique et dans le Moyen-Orient

29. A la suite de la Conférence de Genève, les dirigeants soviétiques ont fait une entrée spectaculaire en Inde, en Birmanie et en Afghanistan, introduisant l'U. R. S. S. auprès de tous les peuples jadis « colonialisés » comme l'amie désintéressée, prête à leur fournir une assistance économique, sans arrière-pensée. Au cours de leur voyage, ils ont pris soin de souligner le contraste entre le désintéressement soviétique et le prétendu égoïsme attribué aux anciennes puissances coloniales. Toute assistance provenant d'elles serait accordée afin d'asservir les nations aujourd'hui indépendantes, tandis que la politique soviétique serait fondée sur les principes de la reconnaissance de l'indépendance réciproque, de la non-ingérence et de l'inviolabilité territoriale.

30. Les éléments de la politique de compétition économique que l'U. R. S. S. a ainsi inaugurée sur le territoire des pays sous-développés sont les suivants : l'U. R. S. S. se déclare prête à acheter certains excédents de matières premières que ces pays ont des difficultés à écouler sur les marchés mondiaux : coton égyptien, riz birman, fruits libanais; l'U. R. S. S. offre des crédits à long terme à des taux très bas; l'U. R. S. S. met des techniciens à la disposition de ces pays, bien qu'il soit connu qu'elle en ait elle-même besoin; ces offres ne sont enfin soumises à aucune condition politique. L'U. R. S. S. ne tend pas, en effet, dans la phase actuelle, à une soviétisation des pays en question, mais se contente d'assurer, d'une part, que ces pays restent en dehors des dispositifs stratégiques de l'Occident et, d'autre part, qu'ils ouvrent leurs frontières aux expériences économiques soviétiques. L'infiltration politique par le canal des livraisons économiques remplace la méthode stalinienne des guerres locales.

31. Tout en reprochant aux Occidentaux de semer la discorde entre les peuples asiatiques, les dirigeants soviétiques n'ont pas hésité à prendre clairement position dans les conflits latents aux Indes, tel que celui du Cachemire, de Goa et du Pachtounistan, leur insufflant ainsi une dose abondante de virulence et d'esprit nationaliste. Chacun de ces conflits oppose un pays membre de l'O. T. A. N. ou de l'O. T. A. S. E. à un pays « non-engagé ». D'où l'intérêt soviétique de les attiser. Ce renforcement du nationalisme n'est pas compatible avec le pacifisme professé par l'U. R. S. S. ou avec l'esprit de coopération dont elle se fait le champion.

32. Une tactique semblable a été poursuivie par l'U. R. S. S. à l'égard du Moyen-Orient : des propositions d'assistance économique ont alterné avec des tentatives d'augmenter la tension dans la région et de rendre ainsi impossible l'oeuvre de pacification entreprise par les puissances occidentales. La livraison d'armes tchécoslovaques à l'Egypte a rompu l'équilibre d'armement que les puissances occidentales s'étaient engagées à maintenir dans la Déclaration tripartite de 1950. La menace d'une guerre, déclenchée soit par Israël, soit par les pays arabes, que la politique occidentale avait su empêcher pendant cinq ans, est soudainement réapparue.

33. Le succès remporté par l'U. R. S. S. auprès de certains pays sous-développés peut être attribué au fait que l'U. R. S. S. n'est pas connue comme pays colonial dans ces régions, tandis que les puissances occidentales souffrent à cet égard d'un « handicap » historique. A l'exception des couches les plus averties de la population de certains de ces pays, l'opinion publique est plutôt portée à croire que l'indépendance politique et économique est menacée par les puissances occidentales et non pas par l'U. R. S. S. Voilà la réalité dont il faut se rendre compte.

34. Comment un état d'esprit si peu réaliste a-t-il pu se former? La renaissance de certains pays asiatiques et arabes a fait surgir deux problèmes qui n'ont pas été compris dans toute leur complexité : un problème historique et psychologique, et un problème économique.

35. En ce qui concerne le premier problème, les peuples jusqu'alors muets sont tout d'un coup devenus conscients, dans cet après-guerre, de leur situation d'infériorité par rapport aux anciennes puissances coloniales. Un nationalisme excessif dirigé contre elles en a été la réaction dont la force s'est révélée aussi bien lors de la crise du pétrole en Iran, des événements à Suez et en Jordanie, qu'au moment de l'acquisition de l'indépendance de l'Indonésie, ou dernièrement du Vietnam. Il faut comprendre cet état d'âme. Il est naturel que, dans un pays qui a acquis son indépendance nationale, l'on n'aime pas les étrangers qui pendant longtemps ont détenu, l'autorité. En deuxième lieu on n'y aime pas non plus ceux qui mènent un train de vie

beaucoup plus fastueux. Ce simple facteur psychologique se manifeste de deux manières dans les relations entre l'Occident et les anciens territoires coloniaux. Les visiteurs qui viennent de ces pays dans les pays industrialisés voient une société en évolution constante, de loin plus riche et prospère en comparaison de la pauvreté dans laquelle se débattent les millions de leurs concitoyens. Ceux-ci se rendent eux-mêmes compte de cette différence en observant les marques de niveau de vie beaucoup plus élevé des communautés occidentales qui vivent encore parmi eux. La maladresse de certains représentants des peuples occidentaux dans ces pays, ainsi que dans la métropole, qui semblent vouloir conserver leurs anciennes positions favorables en dépit d'une politique contraire de leurs propres gouvernements, crée enfin dans ces pays des doutes sur la sincérité d'une telle politique. Le nationalisme qui résulte de ces facteurs est un phénomène qui relève de la psychologie des masses et auquel on ne saurait répondre ni par la voie normale de la négociation, ni par des appels à des simples raisons d'intérêts, ni même par des actes de générosité.

36. En ce qui concerne le problème économique, il est un fait que la plupart des pays arabo-asiatiques sont classés parmi les plus pauvres du monde. Il ressort des statistiques des Nations Unies (1951 — les dernières en date) que le revenu individuel moyen en Iran, au Pakistan, en Inde, à Ceylan, en Birmanie, en Thaïlande est inférieur à 100 dollars par an. La situation dans les autres parties de la région n'est guère meilleure. Le quatrième rapport annuel du Comité Consultatif du Plan de Colombo, publié le 22 novembre 1955, signale que le niveau actuel de la consommation de nourriture dans la région du Plan, bien que plus élevé qu'au cours des premières années après la guerre, est inférieur à celui d'avant-guerre et bien au-dessous du niveau de subsistance généralement accepté. Or, dans ce domaine également, les peuples sont devenus conscients de leur situation d'infériorité, surtout par rapport aux pays industrialisés qu'ils croient, à tort ou à raison, avoir bâti leur prospérité sur le profit extrait des anciennes colonies et sur la dépression économique de celles-ci. Ils sont convaincus que sans une politique expressément nationale ils ne parviendraient pas à se créer une économie nationale comparable à celle des pays industrialisés. La crise du pétrole en Iran⁵ a apporté la première preuve de cette interdépendance entre les considérations d'un nationalisme politique et économique.

37. Les deux problèmes dont nous avons signalé l'existence dans cette région, celui du sentiment nationaliste et celui de la situation économique, se confondent. Ce serait une erreur de vouloir chercher une solution uniquement par la voie économique, tout comme ce serait une erreur de réduire les obstacles rencontrés par la politique occidentale à l'expression d'un sentimentalisme national. Il serait vital de trouver d'urgence une solution qui éliminerait la tension que provoquent actuellement les deux éléments.

38. Toute solution du problème de nationalisme politique doit être basée sur les éléments suivants : les gouvernements occidentaux doivent répéter inlassablement et prouver à chaque occasion qu'ils soutiennent le droit de tout peuple à se gouverner lui-même. Ils doivent s'assurer que l'assistance économique qu'ils leur donnent reçoive la publicité correspondant à la vérité, afin que tous les peuples de cette région réalisent que l'Occident ne retient pas ses richesses pour des raisons d'égoïsme, mais est prêt à les utiliser pour aider les pays défavorisés. Enfin, toute action de l'Occident (que ce soit dans le domaine politique, économique, culturel ou militaire) dans cette région doit respecter la sensibilité accrue des populations.

39. L'énorme écart qui sépare le niveau de ces pays de celui des pays industrialisés s'explique par le fait que les mesures fondamentales que requiert l'industrialisation des pays considérés comme sous-développés n'ont pas présenté, au cours des dernières cinquante années, le même caractère d'urgence qu'aujourd'hui. Nous payons aujourd'hui le prix de cette omission. On s'aperçoit que le simple mécanisme de l'économie libre ne suffit pas pour porter la prospérité dans des régions pauvres, même si des possibilités virtuelles de développement y existent (par exemple : matières premières et main-d'oeuvre). L'économie libre ne crée pas automatiquement un nouveau marché dans une région arriérée. Pour y parvenir, il faut d'abord doter cette région des services économiques de base, de l'infrastructure nécessaire à l'industrialisation. Or, une telle entreprise n'est pas rentable. La rentabilité ne commence que le jour où l'industrialisation est faite.

5. Dans ce contexte il est utile de mentionner le problème du pétrole au Moyen-Orient. Le pétrole représente la plus grande source de revenus pour certains des pays de cette région. Néanmoins, ces mêmes pays restent en général à un niveau sous-développé. D'autre part, le pétrole qui provient de ces pays est d'une importance considérable pour l'Europe occidentale. Vu ces trois facteurs, il n'est pas étonnant que l'Occident soit parfois accusé « d'exploiter » dans son propre intérêt les richesses naturelles du Moyen-Orient. Cependant, sans se prononcer sur les aspects économiques et commerciaux, il est indéniable que des sommes importantes sont versées par les compagnies à titre de redevances de concession aux gouvernements. Puisque ceux-ci contrôlent seuls l'usage de ces sommes, il faut se demander dans quelle mesure elles ont été investies par les gouvernements en faveur de l'industrialisation des pays. Ce problème, fort délicat, pourrait faire l'objet d'une étude particulière.

40. Il est vrai que de larges efforts ont été déployés à cet égard par les pays occidentaux dans le cadre des activités de l'O. N. U., des traités multilatéraux comme le Plan de Colombo, l'O. T. A. S. E. et le Pacte de Bagdad, et des traités bilatéraux, tels que ceux conclus entre les États-Unis et certains pays arabo-asiatiques. Citons à titre d'exemple que le Royaume-Uni a mis à la disposition des pays participant au Plan de Colombo depuis 1951 la somme de 80 millions de livres sterling, sous forme de dons et de crédits⁶; que l'aide financière apportée par les États-Unis aux pays insuffisamment développés depuis la fin de la guerre, s'élève à plus de 6 milliards de dollars⁷; que les fonds alloués par les États-Unis au titre de l'aide économique aux Membres de l'O. T. A. S. E. ont augmenté presque du quadruple au cours des deux années financières qui se sont écoulées depuis la signature de ce traité⁸. L'Inde reçoit actuellement des États-Unis une aide financière de 250 millions de dollars pour réaliser son plan quinquennal, ce qui représente un tiers de toutes les aides financières extérieures nécessaires pour financer le plan (750 millions de dollars). A titre de comparaison : l'aide soviétique à l'Inde s'élève pour la même période à 100 millions de dollars.

41. Cependant, la dispersion des immenses efforts jusqu'ici accomplis a rendu impossible l'efficacité de la coordination internationale. Il ne faut surtout pas oublier une donnée de l'expérience. Toute intervention économique court un risque, même la plus efficace, et même si elle est conçue d'une façon moderne. Elle produira les effets contraires à ses objectifs si elle est soupçonnée de vouloir parer au réveil spontané de peuples qui attribuent leur état misérable à une indifférence séculaire de la part des pays qui, depuis presque un siècle, jouissent des bienfaits du développement industriel. De plus, les sommes allouées, aussi importantes qu'elles puissent être, ne suffisent pas pour l'emporter dans la course entre une population croissant plus vite que ne s'accroît son niveau de vie. La douzième Session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, tenue en février à Bangalore (Inde), a fait ressortir la nécessité absolue de mettre à la disposition des pays asiatiques plus de capital étranger et cela sur une base multilatérale. Les délégués ont estimé, d'après le Bulletin des Nations Unies⁹, que «si les pays de l'Asie ont connu pendant ces dernières années une amélioration de leur situation économique, des mesures énergiques et audacieuses devraient cependant être prises pour que disparaisse l'énorme contraste entre les pays sous-développés et les autres. Parmi les mesures préconisées, on relève : une politique de prix fermes pour les produits agricoles les plus importants, l'industrialisation, l'aide technique et financière venant de l'extérieur, et notamment les investissements étrangers, la collaboration et la coordination régionales ».

42. Les pays sous-développés préfèrent en effet un système multilatéral aux accords bilatéraux qui pourraient, à leur avis, conduire à des ingérences dans les affaires intérieures des États. Le désintéressement à titre individuel des pays occidentaux verrait sa confirmation dans l'acceptation d'un tel système.

43. A l'ordre du jour des Nations Unies, se trouve depuis longtemps la question de la création d'un fonds spécial appelé à octroyer aux pays insuffisamment développés des subventions et des prêts à faible intérêt et à long terme pour financer les vastes projets de développement économique excluant le profit. Les principaux pays industrialisés ont jusqu'alors subordonné l'établissement de ce fonds à la conclusion d'un accord sur le désarmement mondial, ce qui leur permettrait de libérer des capitaux suffisants. Une réduction effective des dépenses militaires a déjà eu lieu dans différents pays. Cependant, même indépendamment d'une telle réduction, le moment est venu où chaque peuple du monde libre doit comprendre qu'il doit faire des sacrifices plus grands encore que jusqu'alors en faveur des peuples défavorisés du monde. Ces pays devraient s'unir dans un large effort commun, afin de mener une politique d'investissements non rentables consacrés à l'établissement de services économiques de base. Cette politique devrait être complétée par des mesures de financement de l'initiative privée en vue de créer une économie diversifiée.

44. Cette oeuvre s'effectuera dans trois directions : les régions sous-développées en Europe même; les pays d'outre-mer où l'Europe assume des responsabilités particulières; les pays indépendants. Si l'Europe parvient, par une telle politique généreuse, à éviter que les pays qui lui sont encore attachés ne passent par la même phase de nationalisme violent dont souffrent aujourd'hui les pays arabo-asiatiques, elle aura apporté une contribution de grande valeur à la paix mondiale. Du reste, l'assistance dont elle fait bénéficier les pays avec lesquels subsistent des liens spéciaux est là pour prouver du même coup aux pays indépendants l'avantage qui réside dans les vastes possibilités des Occidentaux.

6. Voir quatrième rapport annuel.

7. Voir Revue des Nations Unies, n° 11, p. 41.

8. Voir communiqué de la récente réunion du Conseil de l'O. T. A. S. E. à Karachi.

9. Voir Bulletin n° 7, 3 au 10 février 1956.

45. L'action des Occidentaux se distinguerait de celle de l'U. R. S. S. sur les points suivants :

45.1. L'intervention des pouvoirs publics dans les pays sous-développés ne tend pas à créer une économie étatisée. Elle vise uniquement à créer une structure économique efficace là où régnait le vide. Elle prévoit, comme objectif essentiel, le plein retour de l'initiative économique privée à son rôle normal. Par contre, le système économique communiste tend à créer une économie d'État.

45.2. Le relèvement des régions sous-développées par l'assistance occidentale se ferait sous le signe des libres échanges, tandis que la solution communiste est autarcique. Cette dernière repose sur un système, non pas d'expansion, mais de restriction du commerce international. L'U. R. S. S. s'efforce de faire rentrer certains des pays sous-développés dans l'orbite communiste avant qu'ils aient compris ces avantages du système occidental.

46. Il serait difficile d'empêcher ces populations de prendre une position de sécession à l'égard de la civilisation occidentale si l'Occident s'appuyait uniquement sur l'amélioration matérielle du niveau de vie. En effet, les Occidentaux tendent déjà beaucoup trop à expliquer aux peuples arriérés les diverses applications du D. D. T., les modes d'emploi des tracteurs, les nouveaux soins pour les maladies du bétail, etc. Par contre, la propagande communiste s'efforce d'exploiter faussement les valeurs nationales, les appels à l'indépendance des peuples, l'aspiration à l'élévation culturelle et à la dignité humaine. L'action occidentale auprès des pays sous-développés ne doit pas se contenter d'être politique, économique et sociale; elle doit également prendre le caractère d'une interpénétration culturelle dans les deux sens.

47. U convient encore de signaler certains problèmes particuliers au monde arabe qui devraient trouver une solution avant que des relations confiantes entre l'Occident et les pays arabes puissent être renouées :

47.1. La tension israëlo-arabe. Il faut constater une carence de la politique occidentale vis-à-vis de ce problème, carence qui l'a laissé s'aggraver. Les résolutions prises par l'O. N. U. en 1947 et en 1949, qui prévoyaient un règlement d'ensemble, l'internationalisation de Jérusalem, la création d'un État arabe et d'un État juif, n'ont pas été exécutées, ni remplacées par d'autres mesures, ce qui a entraîné une perte de prestige pour l'Occident. Aujourd'hui, il y a des milieux arabes qui forment des vœux aussi inadmissibles du point de vue humain que celui de rejeter à la mer les israéliens, tandis que certains milieux Israéliens pourraient croire trouver leur salut dans une guerre préventive. L'O. N. U. et les puissances occidentales comme telles doivent, de toute urgence, dresser un programme d'action clair et pratique : avant tout cesser le feu, ensuite dégager toutes les possibilités pour parvenir aux solutions des problèmes concrets (frontières, réfugiés, réparations, sécurité réciproque, lieux saints). Il reste entendu qu'en cas de guerre les puissances occidentales interviendraient pour donner effet à l'engagement pris dans la Déclaration tripartite de 1950. A cet effet, des plans précis devraient dès maintenant être élaborés.

47.2. Le Pacte de Bagdad. Sans entrer dans le détail, on peut souligner que c'est un cas type dans lequel les données psychologiques ont joué et joueront encore un grand rôle. Le monde arabo-asiatique a toutes les raisons d'être anticommuniste et néanmoins le Pacte de Bagdad a suscité des réactions très vives dans certains pays du Moyen-Orient. Son caractère purement défensif n'a pas suffi à éviter cette réaction. Et la carence de l'Occident, que nous avons relevée à l'égard de la question israélienne, n'a évidemment pas servi les buts poursuivis par ce Pacte. Il faut également se rappeler que les diplomates doivent proposer sans jamais donner la fausse impression qu'ils imposent une politique. Les négociations avec les pays de l'Orient traînent bien souvent et il faut s'y résigner. On doit persuader le partenaire que ce que l'on propose est dans l'intérêt commun et que l'on se soucie en même temps de tous les autres problèmes qui le préoccupent. Sans aucun doute, les objectifs fondamentaux du Pacte de Bagdad sont dans l'intérêt commun. C'est par la souplesse de l'action diplomatique seule que l'on arrivera à mener cette politique dans un monde particulièrement sensible.

48. Signalons enfin qu'un autre conflit au seuil du Moyen-Orient complique singulièrement la situation, celui de l'île de Chypre. L'importance de ce problème nécessite une étude très objective et très approfondie de tous ses multiples aspects — stratégique, diplomatique, politique, géographique, ethnique, juridique, etc. La commission des Affaires Générales a décidé que le présent rapport ne pourrait aborder, à l'heure actuelle, une tâche aussi délicate. Ceci ne veut nullement dire, pourtant, qu'elle ne soit pas consciente de l'urgence de parvenir à un règlement de la question. Après en avoir brièvement discuté, sans aborder toutefois le fond, la commission a voté à la majorité le texte suivant appelé à être inséré dans ce rapport : « La commission des Affaires Générales souhaite et espère qu'un accord pourra intervenir le plus tôt possible dans un esprit de coopération européenne entre les Etats les plus directement intéressés au règlement de la question de Chypre. Elle estime qu'à défaut de pareil accord, la question devra faire l'objet d'un examen spécial au sein de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe après son inscription réglementaire par l'Assemblée à l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions. »

1.1.3. CHAPITRE III - Le vingtième Congrès du parti communiste de l'Union Soviétique

49. Le Congrès de Moscou a rendu publics de considérables changements à l'orientation politique soviétique. Il a définitivement rompu avec Staline. Lui-même, ses publications, ainsi que sa politique de terreur ont été officiellement condamnés. Les victimes des épurations effectuées au nom de Staline sont réhabilitées. La disparition du mythe sacré du stalinisme implique également l'abandon de l'exclusivité de l'expérience russe comme modèle pour la réalisation du communisme. La révolution peut se réaliser par différentes voies, telle est la nouvelle thèse. Tito est réhabilité. Aussi n'est-il pas étonnant que le Gouvernement yougoslave ait considéré qu'il y avait « beaucoup de neuf et de positif » dans le rapport de Khrouchtchev au Congrès.

50. Le Congrès a également rappelé la thèse déjà énoncée par Staline qu'une guerre entre les Etats « capitalistes » et les Etats « socialistes » n'est pas inévitable. Toutefois, il a tenu à souligner que les Etats « capitalistes » n'ont nullement renoncé à faire la guerre à la « patrie du socialisme ». Cette thèse est nécessaire pour maintenir le peuple soviétique dans un état de mobilisation spirituelle et militaire dont a besoin tout Etat totalitaire pour conserver son emprise.

51. L'ancienne thèse marxiste, selon laquelle la crise générale du capitalisme conduit à la stagnation, a été abandonnée lors de ce congrès. Les théoriciens soviétiques ont dû reconnaître que le monde occidental a su faire des progrès pour éliminer les crises que les diverses conjonctures avaient provoquées. La force de la vérité pousse les Soviétiques eux-mêmes à reconnaître que la productivité par tête d'habitant en est à un stade plus évolué dans les pays occidentaux. Le but du nouveau plan quinquennal est donc de rattraper et de dépasser ces pays. La production industrielle globale devrait augmenter de 65 % d'ici 1960. L'énergie atomique devrait servir la cause de l'édification mondiale du communisme.

52. Le développement de l'industrie lourde aux dépens du niveau de vie des populations soviétiques est poursuivi (le « malenkovisme » a été officiellement condamné), mais au lieu du réarmement, les deux raisons suivantes sont citées : permettre à l'économie de l'U. R. S. S. de rattraper l'avance technique et industrielle des pays occidentaux industrialisés, et de rivaliser à l'échelle mondiale avec ces puissances auprès des pays sous-développés. Si cette politique revient à imposer encore aux peuples soviétiques un temps d'austérité, ce sacrifice devient en même temps un atout dans la compétition idéologique, d'un côté pour mobiliser les forces contre l'Occident, de l'autre pour impressionner favorablement l'opinion publique des pays sous-développés. L'enjeu de cette compétition est constitué par les pays « non-engagés » dont l'existence est pour la première fois reconnue entre le camp de l'« impérialisme » et celui du « socialisme ».

53. La victoire prochaine du « socialisme », selon la conception actuelle, ne se ferait pas nécessairement par des guerres, civiles ou autres. « Les conditions existent pour la première fois », aux yeux de Khrouchtchev, « pour que le socialisme triomphe, même légalement, par la voie parlementaire, si les forces nécessaires acquièrent la majorité dans leur pays. » Khrouchtchev fait évidemment allusion à des coalitions de front populaire. Cette déclaration n'a rien à voir avec une acceptation de la méthode démocratique. Au contraire, elle veut dire que les partis communistes doivent se servir des libertés politiques pour arriver à mettre la main sur les leviers fondamentaux de l'Etat démocratique, afin de se servir ensuite des instruments du pouvoir public pour supprimer les libertés politiques. L'abîme entre les partis démocratiques et le parti communiste reste donc entier. La démocratie admet toutes les expériences politiques et économiques, de droite et de gauche, à l'exception d'une seule, la dictature, parce qu'elle n'est pas une expérience, mais un acte de force permanent qui rend impossible toutes les autres expériences. Elle supprime le droit des peuples à révoquer leurs gouvernements et à changer librement les directives politiques et économiques de gouvernement.

54. Pour protéger la démocratie contre l'usage que comptent en faire les partis totalitaires, la Déclaration des Droits de l'Homme de l'O. N. U. contient l'article 30 ainsi conçu : « Aucune des dispositions de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat ou un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et des libertés qui y sont énoncés. » L'article 18 de la Loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne énonce le même principe : « Quiconque abuse de la liberté de la presse, de la liberté de l'enseignement, de la liberté de réunion, de la liberté d'association pour combattre l'ordre constitutionnel, libéral et démocratique encourt la déchéance des droits fondamentaux. » Voilà la réponse à donner à la tactique de Khrouchtchev.

1.2. DEUXIÈME PARTIE - Enseignements à tirer

55. La politique soviétique est élaborée en fonction d'une conception mondiale. En revanche, et bien qu'ils possèdent dans l'idéal de la liberté humaine et dans le culte des Droits de l'Homme une conception à rayonnement universel, les pays occidentaux ne sont pas encore parvenus à élaborer un système politique

commun qui se placerait au-dessus des exigences nationales particulières de chacun, D'où l'avantage psychologique de l'U. R. S. S. dans le conflit entre l'Est et l'Ouest. La politique soviétique sait bien mettre à profit cet avantage : elle mène sa politique mondiale de sorte que les différents symptômes du même conflit global paraissent localisés par régions et même par continents. Elle renforce encore davantage la tendance des pays occidentaux à considérer les problèmes séparément l'un de l'autre, ce qui leur permet d'appliquer à chacun leur point de vue national. Pour consommer la scission de l'alliance occidentale, l'U. R. S. S. n'a, tout simplement, qu'à attirer les pays occidentaux à traiter séparément avec elle des problèmes localisés ou encore à envoyer individuellement des délégations à Moscou.

56. Une volonté unitaire occidentale doit prendre l'initiative sur l'expression de la volonté unitaire de l'Est. Au moment où la « tactique de la guerre froide », stimulatrice des forces de résistance, a fait place à la « tactique de sourire », il est plus important que jamais de faire prendre corps, parmi les pays occidentaux, à une telle volonté commune. La première tactique instaurée au lendemain de la dernière guerre mondiale devait permettre à l'U. R. S. S. de gagner, parla seule menace d'une guerre et la pression psychologique de sa puissance militaire, de nouvelles positions, ou du moins d'empêcher l'Europe de renaître en dehors du système communiste, sans pour autant être forcée de mener une guerre ou de payer une autre contrepartie. Ce faisant, l'U. R. S. S. ne reculait pas devant une guerre chaude (Grèce, Corée, pays non couverts par une garantie formelle au moment du déclenchement des hostilités) aussi longtemps qu'elle croyait être sûre que celle-ci ne dégénérerait pas en guerre totale. Or, la lente renaissance d'un esprit de résistance occidentale, qui se manifestait par des armées recrées, diminuait progressivement les chances de réussite de la « tactique de la guerre froide ». Cette voie devenait encore moins praticable, le jour où la possession des armes thermonucléaires signifiait que chaque menace de guerre, même localisée, pouvait dorénavant déclencher une guerre totale; Délivrés du dogmatisme intransigeant de l'ère stalinienne, les dirigeants soviétiques se rendirent compte qu'il convenait de donner l'impression que la « guerre froide » était finie.- Qu'ont-ils mis à sa place? Ils avaient le choix entre deux possibilités :

56.1. ou accepter un état de coexistence permanente entre les deux modes de vie, ce qui aurait supposé non seulement un règlement préalable et équitable des conflits résultant de la « guerre froide » (et notamment la division de l'Allemagne et de l'Europe), mais surtout une renonciation du communisme à ses visées mondiales;

56.2. ou opter pour un état de coexistence provisoire sur la base du statu quo, ce qui faciliterait la poursuite de la révolution communiste. Les dirigeants soviétiques ont choisi la deuxième voie, ainsi que le prouve leur attitude lors des Conférences de Genève et dans les mois les plus récents.

57. Ceci confirme que les buts poursuivis par les Soviétiques restent les mêmes, que nous soyons en période de « guerre froide » ou de prétendue « détente » : l'édification de la société communiste à l'échelle mondiale — la société communiste telle qu'elle est conçue à Moscou a un caractère définitif et irréversible : c'est donc un régime nécessairement totalitaire et dictatorial. Seuls les moyens ont changé : la séduction a pris la place de la menace, le sourire et la politesse celle de l'intimidation. C'est que les Soviétiques savent que l'Occident est plus vulnérable en période de « sourire ». N'était-ce pas M. Khrouchtchev, Premier Secrétaire du parti communiste, qui affirmait ouvertement à M. Lester Pearson¹⁰, ministre des Affaires Etrangères du Canada, lors de sa visite à Moscou, qu'en cas de coexistence pacifique, mais compétitive, la société communiste serait supérieure à celle qu'il appelait « capitaliste »? Le communiste supporterait mieux les sacrifices que son adversaire, car il est plus tenace, plus discipliné et plus patient. La démocratie fondée sur le respect de l'individu et de ses libertés, serait la cause de la faiblesse et finalement de la perte du monde occidental. Or, l'Occident doit relever ce défi. Il doit prouver que le contraire est vrai : son système stimule les énergies de l'homme par l'appel qu'il fait à sa dignité, à sa responsabilité, à son initiative; ce système procède de la conception la plus élevée du rôle de la personne humaine. Il encourage les forces les plus généreuses de résistance à combattre pour la liberté et pour la justice.

58. Voici en conclusion, quelques-uns des principes fondamentaux sur lesquels devrait être fondée une politique européenne commune :

58.1. Chacun des pays européens doit se rendre compte qu'aucun d'eux ne peut aujourd'hui se sauver seul. Même les plus grands se trouveraient en état de faiblesse et les plus petits seraient engloutis s'ils se mettaient à traiter séparément avec l'U. R. S. S. Ceci vaut également pour tout pays qui orienterait sa politique économique dans le sens d'une interdépendance avec l'U. R. S. S. Cette interdépendance se trouverait bien vite transformée en dépendance politique. Tandis que l'Occident a rendu, au cours des années écoulées, l'indépendance à de nombreux pays d'Asie et d'Afrique, l'exemple de l'Europe centrale et orientale témoigne d'une politique inverse de la part de l'U. R. S. S.

10. Radiodiffusion canadienne, 27 novembre 1955.

58.2. Un système de solidarité ne peut se nourrir d'immobilisme. La marche vers une intégration européenne toujours plus poussée doit donc être poursuivie, de même que le développement d'une coopération toujours plus étroite entre les pays de la communauté occidentale. L'article 2 du Pacte atlantique en préconise certaines étapes. Tout projet réalisé dans un cadre régional ne doit toutefois pas être considéré comme une fin en soi, mais comme un pas vers un système de coopération générale et permanente du monde occidental.

58.3. Les peuples européens doivent rester convaincus que la défense militaire de l'Europe est avant tout de leur intérêt commun et, plus qu'un intérêt américain, un intérêt européen. Il s'agit de défendre l'Europe des conséquences sociales d'une occupation communiste. Les Européens doivent être prêts à faire eux-mêmes les sacrifices nécessaires à cette défense. Cette manière honnête et réaliste de placer les rapports entre l'Amérique et l'Europe renforcera l'amitié entre les deux partenaires et aidera à convaincre tous les Américains de l'intérêt vital pour leur sécurité que représentent leurs sacrifices pour la défense militaire et sociale de l'Europe.

58.4. Une Europe relevée et soudée à la communauté atlantique par des rapports de libre échange de marchandises, de services, de capitaux, et de main-d'oeuvre, serait le premier rempart du monde occidental. L'Europe apprécie à sa juste valeur les efforts du Gouvernement américain tendant à faciliter les échanges économiques avec l'Europe. Elle souhaite que le Congrès américain apporte son appui à cette politique. La réduction des tarifs douaniers et l'abandon dans tous les domaines des pratiques restrictives donneront la conviction aux Européens que l'isolationnisme a perdu ses fondements et qu'il n'y aura plus de politique d'autarcie.

58.5. L'Occident doit développer une activité diplomatique constante afin de saisir toutes les occasions pour améliorer ses rapports avec le monde oriental. Il ne doit toutefois pas remettre son sort à une série de conférences. Toute conférence qui se termine par un échec a de mauvaises répercussions sur l'opinion publique occidentale. La propagande soviétique en retire toujours un profit. Il fait partie de la tactique soviétique de provoquer une série de conférences internationales au cours desquelles, par un renversement des positions, les négociateurs soviétiques essaient de se mettre à la place de l'accusateur, espérant voir l'Occident finalement tomber dans un état de désarmement moral unilatéral. Les pays occidentaux ne sont pas les débiteurs de l'U. R. S. S. mais ses créanciers. C'est forts de ce droit qu'ils doivent se rendre à la table de conférence, lorsque des chances sérieuses de réussite existent. L'Occident doit considérer comme sa tâche essentielle le rétablissement de l'unité allemande. Il ne doit jamais accepter comme définitive la suppression de l'indépendance nationale et de la liberté politique pour un grand nombre de peuples de l'Europe centrale et orientale.

58.6. L'Occident doit s'efforcer de parvenir à un accord sur le désarmement mondial, général et strictement contrôlé, qui établirait l'équilibre militaire et stratégique à un niveau le plus réduit possible des armements. L'élimination des causes profondes qui ont nécessité le réarmement occidental doit aller de pair avec ces efforts.

58.7. C'est par une large action généreuse et clairvoyante que l'Occident pourra mettre ses richesses spirituelles et matérielles au service d'une politique rénovée à l'égard des zones déprimées et sous-développées.

59. Construisons une vaste communauté libre, forte, prospère et animée d'un souffle de solidarité humaine. Ceux qui n'y participent pas aujourd'hui reviendront à nous un jour d'autant plus proche que nous serons restés de sang-froid et aurons été convaincus de notre bon droit, endurants et résistants dans un esprit pacifique. Les enfants prodiges rapporteront ce jour ce qu'ils ont provisoirement volé à la famille des hommes : la paix.